

Le municipal



**Port-Daniel-
Gascons**

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

Juin 2025
Volume 25, N° 2

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

District #1 : François Beaudin
Téléphone : (418) 396-5511

District #2 : Jo-Annie Castilloux
Téléphone : (418) 616-2419

District #3 : Denis Langlois
Téléphone : (418) 752-4157

District #4 : Marc-Aurèle Blais
Téléphone : (418) 680-2918

District #5 : Marie-Ève Allain
Téléphone : (418) 689-0874

District #6 : Sylvie Blais
Téléphone : (418) 396-2304

Maire : Henri Grenier
Téléphone : (418) 751-3156



PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES 2025

Lundi, 14 juillet / Lundi, 11 août /
Lundi, 8 septembre

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,



C'est avec un immense plaisir et une profonde fierté que je vous annonce une excellente nouvelle pour notre communauté. La municipalité de Port-Daniel-Gascons vient tout juste de recevoir une lettre de promesse d'aide financière de la part de la Ministre des Affaires Municipales, pour un montant exceptionnel de 42 millions de dollars. Cette contribution majeure nous permettra de concrétiser un projet d'infrastructure d'une importance capitale : la construction du réseau d'aqueduc et d'égout dans le secteur Gascons, un projet évalué à 52 millions de dollars.



Ce soutien gouvernemental témoigne de la reconnaissance de l'importance de nos besoins et de la confiance accordée à notre vision de développement durable, sécuritaire et structurant pour les générations à venir. Nous franchissons ainsi une étape déterminante pour améliorer nos services de base, assurer la santé publique et soutenir la croissance de notre belle municipalité.



Parallèlement à cette grande avancée, l'été s'annonce festif et animé chez nous. Dès ce mois-ci, plusieurs activités estivales viendront égayer notre municipalité : fête de la St-Jean, spectacles à l'espace culturel, festival Rock'n ride, Glow in the Dark, le Weekend des arts, activités sportives et rassemblements communautaires. C'est l'occasion parfaite de profiter de notre milieu de vie exceptionnel, de se retrouver entre voisins et amis et de célébrer la richesse de notre culture locale.

Je vous invite à consulter notre programmation complète, à participer en grand nombre, et à faire rayonner ensemble notre municipalité. Cet été, célébrons ce que nous sommes, tout en regardant vers l'avenir avec confiance et enthousiasme.

Au nom du conseil municipal et des employés, je vous souhaite une excellente et merveilleuse saison estivale.

Henri Grenier, maire



PRENDRE NOTE QUE NOTRE CONCOURS LOCAL "FLEURIR LE QUÉBEC" FAIT RELÂCHE CETTE ANNÉE.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

➤ **Fête familiale de la Saint-Jean**

Espace culturel et familial (quai de Port-Daniel)

21 juin – 11h à 15h



Activités gratuites pour les enfants, musique, hotdogs et présence des pompiers

➤ **Géocaching**

Chasse aux trésors partout sur le territoire

Simplement à télécharger l'application sur votre téléphone

➤ **Surface Multisports**

Dimanche au samedi : 13h à 16h et 17h à 21h

*fermé les jours fériés

Plusieurs sports : tennis, badminton, pickleball, basketball, volleyball

Pour consulter l'horaire : : <https://www.facebook.com/DLCT.MUNPDG.CA>



Fête
nationale
du Québec

22 JUIN 2025

GENS DU PAYS : 50 ANS D'UN REFRAIN AU CŒUR DU QUÉBEC

• Espace culturel et familial – Port-Daniel-Gascons

🕒 Dès 20h | Entrée gratuite

Venez célébrer la Fête nationale avec une soirée festive et haute en couleur !

Programmation de la soirée :

🎵 20h | Groupe "On the Side" – Ambiance garantie dès le départ

🎆 21h30 | Spectaculaire feu d'artifice

🎤 22h | Groupe "Sonic 5 – Le Franco Show" – Une performance 100 % francophone électrisante

🍹 Vente de boissons sur le site

🚫 Aucun stationnement sur le site – pensez au covoiturage !

🌟 Soyez des nôtres pour une fête mémorable sous les étoiles !

♦ Organisé par le service des loisirs de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Ciment St Marys s'engage comme partenaire financier principal des Rendez-vous Musicaux de Port-Daniel-Gascons

Port-Daniel-Gascons, le 21 mai 2025 – La Municipalité de Port-Daniel-Gascons est fière d'annoncer que Ciment St Marys devient le partenaire financier principal de la prochaine édition des Rendez-vous Musicaux, un événement culturel incontournable célébrant la musique et le talent des artistes Québécois.

Grâce à l'appui généreux de Ciment St Marys, la programmation 2025 des Rendez-vous Musicaux promet d'être encore plus vibrante, inclusive et accessible à toute la population. Cette contribution majeure permettra notamment d'offrir des spectacles gratuits, de bonifier les services sur le site, et de soutenir les artistes de la région.

« Avec ses prestations musicales enlevantes, les Rendez-vous Musicaux ajouteront au charme, à l'énergie et au dynamisme de Port-Daniel-Gascons, enrichissant notre milieu de vie et son attrait culturel cet été », déclare Philippe Marceau, directeur des opérations de Ciment St Marys à Port-Daniel-Gascons. « Nous sommes ravis de pouvoir contribuer à son succès cette année encore. »

« Le soutien de Ciment St Marys témoigne d'un engagement profond envers notre communauté. Cette collaboration renforce notre volonté de faire rayonner la culture locale et d'offrir des événements de qualité aux citoyens et visiteurs », souligne Éric Huard, directeur du Service loisirs, culture et tourisme de la Municipalité.

Entreprise bien ancrée dans la région, Ciment St Marys continue de démontrer son désir de contribuer au dynamisme culturel et social de Port-Daniel-Gascons.

Les Rendez-vous Musicaux 2025 auront lieu du 22 juin (fête nationale) au 7 août, au cœur du village, dans une ambiance festive et familiale. La programmation complète sera dévoilée sous peu.



Engagée à fournir des solutions durables pour un meilleur avenir.

Engagée à bâtir un patrimoine durable.



FIÈRE D'APPUYER
LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX
DE PORT-DANIEL-GASCONS.





La programmation 2025 des Rendez-vous Musicaux est lancée!

Port-Daniel-Gascons, le 21 mai 2025 –

La Municipalité de Port-Daniel-Gascons est heureuse de dévoiler la programmation officielle des Rendez-vous Musicaux 2025, un événement estival attendu qui met en lumière des talents musicaux d'ici et d'ailleurs, dans un cadre enchanteur et rassembleur.

Du 22 juin au 7 août, la scène située à l'espace culturel et familial, au cœur du village s'animera chaque semaine avec des spectacles variés allant de la musique traditionnelle à la pop, en passant par le rock, le blues et le country. Grâce à l'appui de notre partenaire financier principal, Ciment St Marys, tous les spectacles sont gratuits et accessibles à toute la population.

« Les Rendez-vous Musicaux sont un moment fort de notre été, une occasion de se rassembler et de célébrer la richesse culturelle de notre région. Nous avons hâte de vous retrouver nombreux pour vivre cette édition haute en couleur », souligne Éric Huard, responsable du Service loisirs, culture et tourisme.

Points forts de la programmation 2025 :

- On the side et Sonic 5 – Franco show, 22 juin
- Pop trigger – Pop/rock, 3 juillet
- Morning bone – Rock, 10 juillet
- Kaven Landry – Country/folk/Acadien, 24 juillet
- Laurence St-Martin – Country/Franco, 31 juillet
- Vince Lemire – country/rock, 7 août

La programmation complète est disponible sur le site web de la municipalité au www.munpdg.ca et sur la page facebook officielle

Mot de bienvenue, M. Philippe Marceau, directeur des opérations :

« Nous sommes heureux et fiers d'appuyer l'édition 2025 des Rendez-vous Musicaux, ce formidable événement estival offert par la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour le plaisir de tous.

Notre appui reflète le profond désir de Ciment St Marys de contribuer à la vitalité et la qualité de vie de notre communauté alors que nous travaillons sans relâche à fournir des solutions durables pour un meilleur avenir et à bâtir un patrimoine durable.

Encore une fois cet été, les Rendez-vous Musicaux ajouteront au charme, à l'énergie et au dynamisme de Port-Daniel-Gascons, enrichissant notre milieu de vie, sa qualité culturelle et son attrait touristique.

Quelle chance que de pouvoir nous réunir dans le magnifique espace culturel et familial de Port-Daniel-Gascons et de profiter ensemble de la belle gamme de spectacles musicaux, offerts par des artistes de talent, et de prendre un moment pour savourer musique, plein air et convivialité!

Au nom de nous tous à Ciment St Marys, je vous souhaite un bel été et je vous invite à être au rendez-vous pour ce programme estival incontournable ».

Au plaisir de vous y voir!

PROGRAMMATION



DU 18 au 20 JUILLET 2025

ROCK 'N RIDE

PORT-DANIEL-GASCONS

Cantine MDJ - Bar - Kiosque à guéridles - Studio Glow - Élixir Tattoo
Boutique Rock'n Ride - G.C. AUTO DETAILING (nettoyage de moto) - Les jardins Zefiel

Judi 17 juillet

6 à 8 Jeuness
École de Gascons



gratuit

Tous les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Votre soutien contribue au bien-être des familles de notre municipalité puisqu'une partie significative des profits générés par notre événement est directement réinvestie dans la réussite scolaire de nos enfants.

Vendredi 18 juillet

- 17H00 OUVERTURE DU SITE
QUAI DU RUISSEAU CHAPADOS
- 18H00 CONCOURS D'HABILETÉS À MOTO
MUSIQUE avec DJ STORMZ
- EXTRÊME TALON JAUNE
resp. Laurent McInnts
- 19H00 Tournoi de poker 50\$
Local de l'âge d'or de Gascons
resp. Marco Wagner

En soirée

20\$

- 21H00 HÉRITAGE 90
- 23H00 VINTAGE'N YOUNG

Samedi 19 juillet

7H00 à DÉJEUNER

12H30 CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

9H00 RANDONNÉE GASCONS-PERCÉ 5\$

MOTOS-SPYDERS pour Claude

QUAI DU RUISSEAU CHAPADOS

resp. Laurent McInnis

10H00 RANDONNÉE VTT 5\$

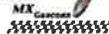
CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

resp. Marco Blais & Martin Allain

10H00 à MX GASCONS pratique 5\$

17H00 121 rte 132 O. jeux gonflables, cantine, bar

gratuit pour les enfants de 12 ans et moins si accompagnés



16H30 MUSIQUE SUR LE QUAI

17H00 SOUPER SPAGHETTI 30\$ enfant 12 ans et moins 15\$

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Entrée-dessert-thé-café

resp. Lina Chouinard 418-680-5224

19H00 SHOW DE BOUCANE



EXTRÊME TALON JAUNE

En soirée

25\$



21H00 **ALCOHOLICA**

Hommage à Metallica

Un des groupes hommage les plus connus au Québec

22H30 **SUPERS FEUX D'ARTIFICE**

23H00 **GAB ET LES DYNAMITEURS**

Dimanche 20 juillet

8H00 à DÉJEUNER (Fabrique Gascons) 12\$

13H00 CENTRE MULTIFONCTIONNEL

9H00 RALLYE AUTOMOBILE 10\$

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

resp. Jo-Annie Brotherton

10H00 à MX GASCONS 121 rte 132 O. 20\$

17H00 **Compétition**

jeux gonflables, cantine, bar

6-12 ans 5\$



* gratuit pour les enfants de 12 ans et moins si accompagnés

13H00 OUVERTURE DU SITE

10\$

14H00 **APRÈS-MIDI COUNTRY**

Julie Duguay & Kevin Boudrias

HILLSIDE COUNTRY BAND

17H00 SOUPER sur réservation seulement

CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

Dorice Morin 418-396-2164

Entrée : croûton homard et crevette/salade César

Plat principal: boulette de morue, cuisse/poitrine, fettuccine aux fruits de mer, côte levée -Dessert

BIENVENUE À TOUS !

- | | |
|-------------------|--------------------|
| ☠ Louise Allain | ☠ Luc Blais |
| ☠ M-Josée Allain | ☠ Serge Duchesneau |
| ☠ Madeleine Morin | ☠ Laurent McInnis |
| | ☠ Francis Parisé |

Avec vous, tout est possible !

Règlement sur les chiens



Article 3 : Licence

3.1 Toutes personnes qui sont gardiennes d'un chien dans les limites de la municipalité doivent le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien.

3.1 L'enregistrement d'un chien subsiste tant que le chien et son propriétaire ou gardien demeurent les mêmes.

Article 4 : Nombre de chiens

4.1 Nul ne peut garder, dans un logement ou sur le terrain où est situé ce logement ou dans les dépendances de ce logement, un nombre total de chiens supérieur à trois (3), sauf en ce qui concerne l'éleveur et le propriétaire d'attelage à des fins sportives.

4.2 Toutefois, la disposition précédente ne s'applique pas lorsqu'une chienne met bas. Toutefois, le gardien de ces chiens doit en disposer avant l'âge de quatre mois pour se conformer au règlement.

Article 6 : Chenil

Il est interdit de tenir un chenil ou un commerce de vente de chiens dans les limites de la municipalité, à moins d'avoir obtenu, au préalable, une autorisation écrite de la municipalité à cet effet.

Article 8 : Circulation

Il est défendu à tout gardien d'un chien dans les limites de la municipalité de le laisser errer dans les rues, trottoirs, et sur les places publiques, sauf aux endroits prévus à cet effet tels les « parcs à chiens ».

Il est défendu à tout gardien d'un chien dans les limites de la municipalité de le laisser errer sur les terrains privés ne lui appartenant pas sans le consentement du propriétaire de tels terrains.

Exclusion : un chien tenu en laisse peut cependant circuler dans les rues, trottoirs et sur les places publiques de la municipalité. Une laisse doit avoir une longueur maximale de 1,85 mètre.

Article 13 : Nuisance

13.1 Les faits, circonstances, gestes et actes détaillés ci-après sont des nuisances et sont, à ce titre, interdits, et le gardien lui-même auteur d'une telle nuisance ou dont l'animal agit de façon à constituer une telle nuisance, contrevient au présent règlement et est passible de la pénalité édictée par le présent règlement.

- ✓ Tout chien jappant, gémissant ou émettant des sons de manière à troubler la paix ou à être un ennui sérieux pour le voisinage;
- ✓ Tout chien causant des dommages aux terrains, pelouses, jardins, fleurs ou arbustes;
- ✓ Tout chien causant des dommages aux ordures;
- ✓ Tout chien poursuivant, attaquant ou blessant un piéton, un cycliste ou un autre animal domestique;
- ✓ Le fait pour un chien de mordre, de tenter de mordre une personne ou un animal;
- ✓ La présence d'un chien sans gardien, sur la propriété de celui-ci, alors que ce chien n'est pas attaché ou que la propriété du gardien n'est pas suffisamment clôturée pour contenir ce chien;
- ✓ La présence d'un chien sur un terrain de jeux de la municipalité ou dans un bâtiment de la municipalité à l'exception de chiens guides;
- ✓ La présence d'un chien sur un terrain privé sans le consentement de l'occupant de ce terrain;
- ✓ L'omission par le gardien d'un chien d'enlever immédiatement les défécations de son chien sur la propriété publique ou privée et l'omission d'en disposer de façon hygiénique;
- ✓ Le refus par le gardien d'un chien de laisser pénétrer l'autorité compétente à son domicile pour constater le respect du présent règlement.

13.2 Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne, capable de le maîtriser.

13.3 Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

Source : Extrait du règlement 2020-04 concernant les chiens de la municipalité de Port-Daniel-Gascons

**COLLECTES 2025
PORT-DANIEL-GASCONS**

JUILLET			
LUNDI	MARDI	MERCREDI	
	1 	2 	
7 	8 		
14 	15 		
21 	22 		
28 	29 		
AOÛT			
LUNDI	MARDI		
4 	5 		
11 	12 		
18 	19 		
25 	26 		
SEPTEMBRE			
LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
1 ^{ER} Fête du Travail	2 	3 	
8 	9 		12 ENCOMBRANTS
15 	16 		
22 	23 		
29 	30 		

Source : RITMR GASPÉSIE

La collecte des encombrants se fait sur inscription seulement. Vous avez jusqu'au 12 septembre midi pour vous inscrire. La collecte se fera dans les semaines suivantes

POUR NOUS CONTACTER



418-396-5225	poste
Réception et taxation :	120
Inspectrice municipale :	121
Directeur des travaux publics:	122
Bibliothèque :	123
Centre sportif Marco-Sébastien Cyr :	128
Bureau d'accueil touristique :	129
Parc Colborne :	133
CPA La Souche :	135
restaurant :	136
Technicienne en loisirs	137
Dir. des loisirs, culture et tourisme :	124
Service Incendie :	125
Comptabilité :	126
Secrétariat :	133
Direction générale :	131
Adjointe à la direction :	134
Bureau du maire :	127

(Monsieur le maire préfère être appelé sur son cellulaire)

**HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL—GASCONS**

Du lundi au jeudi

De 8h30 à 12h - 13h à 16h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 Fermé en PM

Téléphone : 418 396-5225 Télécopieur : 418 396-5588



CENTRE SPORTIF MARCO-SÉBASTIEN CYR

Directeur des loisirs, culture et tourisme : 124

Technicienne en loisirs : 137

Téléphone : 418 396-5225 Télécopieur : 418 396-2333

Les bureaux municipaux seront fermés :

Mardi, 24 juin : Fête Nationale du Québec

1^{er} juillet : Fête du Canada/congé férié le 30 juin

Lundi, 1^{er} septembre : Fête du Travail



PROCHAINE PARUTION : SEPTEMBRE 2025

Si vous avez des communiqués à faire paraître dans le prochain bulletin municipal, veuillez-nous les faire parvenir au :

Courriel : gascons@munpdg.ca

Faire parvenir votre document avant la fin août